

RÈGLEMENT DURANCE FESTIVAL 2018

1/ Organisation :

Le Durance Festival Whitewater Session est organisé par La société Kayak Session Publishing domiciliée au 1 rue des rivières – 69 009 Lyon (France), en partenariat avec le club Embrun Eau-vive pour la partie Grande Descente, Freestyle Contest et Sup Race.

Tél : (00-33) (0)6 08 80 02 55). Site web : www.durancefestival.com

Le Durance Festival Whitewater Session se déroule Camping New Rabioux (adresse : Saint-James, 05380 Châteauroux-les-Alpes, France. Tél : (00-33) (0)4 92 43 43 78). Site web : www.camping-newrabioux.com

Le présent règlement s'applique au Durance Festival Whitewater Session seulement.
Notez que le Camping New Rabioux dispose de son propre règlement réservation / annulation.

2/ Présentation du Durance Festival Whitewater Session

La philosophie de cet événement est un rassemblement des amoureux de la rivière et des sports de pagaies (kayak, canoë, stand up paddle, raft).

Le lieu du rassemblement est situé au camping New Rabioux sur la commune de Chateauroux le Alpes (05).
C'est un rassemblement gratuit !

Chacun est libre de participer ou pas aux activités payantes proposées pendant ce festival. Pour faire simple, il est possible de venir au festival et d'aller naviguer de son côté et ainsi faire son propre programme, auquel cas c'est gratuit.
(Le camping et les bungalows étant payants, chacun est bien évidemment tenu de régler auprès des personnes concernées leur titre de séjour au Camping.)

Pour ceux qui le veulent (et qui auront réservé) sont proposées différentes activités encadrées et donc payantes (voir programme détaillé).

Le festival se divise en deux parties. Le samedi est réservé à la navigation libre, au Contest Freestyle (voir programme), ou, aux Clinics (ateliers de perfectionnement) : Sécurité, Freeride, Sup en Rivière, Open Canoe, Découvertes eaux vives.

Côté restauration, l'organisation propose un repas payant le samedi soir. Mais là aussi libre à chacun d'aller dîner de son côté et ou de cuisiner ses repas ! Il est cependant à noter que le camping propose de la restauration rapide.

Le samedi soir sera organisée une soirée cinéma en plein-air gratuite, et un repas payant!

Enfin le dimanche aura lieu la Grande Descente. Une descente encadrée pour les participants inscrits, partant de Ste Clément jusqu'à Embrun (si les niveaux d'eau le permettent), avec un arrêt à midi au niveau du Rabioux. Une descente multi embarcations (raft, sup, kayak, canoë) qui fera l'objet d'une remise des prix dans une ambiance rallye – ce n'est pas une compétition chronométrée. Au sein de la Grande descente un challenge de Sup de St Clément jusqu'au Rabioux, ainsi que la deuxième partie de Contest Freestyle sous la forme d'un Contest Freeride « au fil de l'eau ».

A noter que l'équipe des Oueds & Rios et leur réseau de guides de rafts locaux proposent des descentes d'initiation à l'eau-vive pour les novices et non pratiquants.

3/ Participation :

Le festival est ouvert à tous selon les conditions érigées par les organisateurs. Chacun est libre de participer ou pas aux activités payantes proposées pendant ce festival.

Savoir nager est obligatoire pour participer aux activités sur l'eau !

Participation à partir de 14 ans ou si en dessous de 14 ans niveau pagaie Verte FFCK ; autorisation parentale requise, à moins que le(s) mineur(s) ne soit accompagné de ses parents) pour toutes activités sur l'eau, sauf « Découverte Eau-Vive Raft », ou l'âge minimum est alors de 10 ans.

4/ Inscriptions :

- Chaque participant à la Grande Descente, au Contest Freestyle et au Sup Challenge doit impérativement être titulaire d'un titre de la fédération française de canoë-kayak. Soit une licence annuelle FFCK, soit une licence journalière FFCK de type tempo. Les non licenciés ne peuvent être inscrits à ces événements. Des licences journalières seront à la vente sur place. A noter que pour la Grande descente une assurance type Vieux Campeur ou toute autre assurance couvrant la pratique du canoë-kayak fonctionne. Mais il faudra être en mesure de le prouver lors de l'inscription.

- Les inscriptions au Durance Festival Whitewater Sessions se font par internet et sur place. Notez cependant qu'il est possible que le Durance Festival Whitewater Sessions ait atteint son nombre de participants maximum, et que de ce fait il ne soit plus possible de s'inscrire sur place. Le règlement de toutes les prestations se fait sur place exclusivement en argent liquide, ne pouvant bénéficier d'un terminal carte de crédit sur place.

-les participants attestent n'avoir aucune contre-indication médicale et disposer de leur propre assurance sportive. L'organisation n'est pas tenue de vérifier ces éléments.

- le nombre d'inscriptions est limité.

- l'inscription ne comprend pas le camping ni aucune location de matériel.

- les inscriptions aux ateliers techniques se font par internet et sur place.

La plupart des ateliers ont un nombre de places limitées et leur disponibilité n'est pas garantie par l'organisation,

5/ Réservation camping :

La réservation des emplacements de camping n'est pas obligatoire (sauf pour les chalets et mobilhomes dont les disponibilités sont limitées).

Réservation : camping-newrabioux.com/

6/ Conditions d'annulation d'inscription au Durance Festival Whitewater Sessions :

Seules les personnes disposant d'un certificat médical pourront demander l'annulation et le remboursement de leur inscription. Seule la retenue des frais d'inscriptions (15€) sera appliquée. Le remboursement sera fait par virement bancaire dans les 10 jours suivant la demande de remboursement.

- les conditions d'annulation de réservation du camping ne dépendent pas du Durance Festival Whitewater Sessions, se renseigner auprès Camping New Rabioux: www.camping-newrabioux.com/

7/ Organisation et crue éventuelle :

Le Durance Festival Whitewater Sessions est un événement pour les adeptes du plein-air. Les parcours présentés peuvent être modifiés à tout moment en raison des conditions climatiques, du niveau des eaux et des risques encourus. Dans le cas d'une crue exceptionnelle, l'organisation se réserve le droit d'annuler toutes les descentes qu'elle propose dans son programme en ne fournissant aucun service de navettes. Dans tous les cas, la navigation en rivière se fait sous la responsabilité de chacun et l'organisation demandera officiellement de ne pas embarquer en cas de crue. En cas d'annulation de la navigation, seules les prestations inhérentes à la navigation seront remboursées.

8/ Sécurité, responsabilité et assurances des participants :

- Les participants au Durance Festival Whitewater Sessions sont informés qu'ils pratiquent le kayak, le canoë, le stand-up, le raft pendant le week-end du Festival sous leur seule responsabilité, y compris pendant les ateliers.

- Lors de leur inscription, ils reconnaissent cette responsabilité et acceptent le fait qu'ils ne peuvent tenir responsables les organisateurs des accidents qui pourraient survenir sur la rivière ou sur le lieu du Festival.

- Ils certifient être en possession d'une assurance sportive de type licence FFCK (annuelle ou journalière), assurance Vieux Campeur ou toute autre assurance couvrant la pratique du canoë-kayak.

- Ils s'engagent à appliquer les consignes de sécurité propres à la navigation en canoë, kayak, et rafting et à utiliser le matériel de sécurité adéquat (gilet de sauvetage, casque, protections thermiques, vêtements chauds, chaussures fermées, réserves de flottabilité dans le bateau, trousse de premiers soins, corde de sécurité, pagaie de secours, téléphone portable...).

- L'organisation ne saurait en aucun cas être tenue responsable des obstacles naturels ou artificiels survenant sur la rivière, même si un topo guide sommaire et de nombreuses indications orales sont fournies pendant le Festival.

- L'un des objectifs du Durance Festival Whitewater Sessions est d'initier les pratiquants du canoë, du kayak et du rafting à la sécurité en rivière (techniques, matériel, lecture de rivière...). Toute la communication du Festival insiste sur la nécessité d'une pratique sécuritaire et d'une surveillance bienveillante des uns et des autres.

- La société et l'association Embrun eau Vive, organisatrices sont assurées en responsabilité civile.

9/ Droit d'image :

Chaque participant autorise expressément les organisateurs de Durance Festival Whitewater Sessions ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

10/ Loi informatique et liberté :

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant. Aucune information saisie ne sera divulguée à un tiers.

11/ Modification du règlement :

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment et sans préavis par l'équipe d'organisation jusqu'à la date de l'événement. Toute nouvelle version du règlement sera mise en ligne sur le site : <http://durancefestival.com/>

12/ Consentement éclairé :

En s'inscrivant, chaque participant prend personnellement les engagements suivants :

- Je déclare avoir réellement pris connaissance du règlement du Festival,
- Je comprends et j'approuve les conditions de participation figurant dans le présent règlement.
- Je m'engage à respecter le règlement en tous points.
- Je sais nager.
- Je déclare être en possession d'une assurance individuelle accident.
- Je déclare m'être renseigné sur les contre-indications médicales qui pourraient me concerner et, en conséquence, décharger l'organisation de tout problème médical pouvant survenir pendant le Festival du fait d'une négligence de ma part.

Merci d'avoir lu ce règlement, nous sommes très heureux de vous accueillir au Durance Festival Whitewater Session!